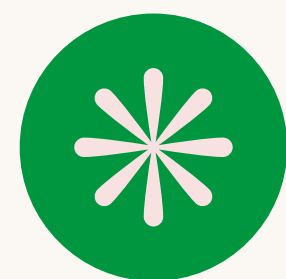


Formation en hypnose médicale et thérapeutique SMSSH – SHYPS

Cursus pour médecins et psychologues
2026-2028 - Lausanne et Genève



Détails des cours et modalités de participation

Institut Romand d'Hypnose Suisse - IRHyS
Chemin des Lieugex 55b - 1860 Aigle

info@irhys.ch
+41 79 383 48 91

www.irhys.ch



Programme détaillé des sessions de cours

La conception de ce cours de base se fonde sur les exigences édictées par la SMSH et la SHYPS « Programme de formation complémentaire SMSH » et des « Dispositions de formation pour la certification SHYPS ».

Il est conçu en respect du code éthique édicté par la Société Internationale d'Hypnose - ISH.

La première année de formation

Elle comprend 8 journées de cours, à la fois pratiques et théoriques (sessions 1 à 4).

Elle a pour objectif de permettre aux participant·es d'acquérir une compréhension solide des phénomènes hypnotiques, à travers l'expérimentation personnelle des différentes techniques, les apports théoriques et les éclairages des formateur·ices.

Au fil de l'année, les participant·es développent progressivement des connaissances générales en hypnose ainsi que les compétences pratiques nécessaires à son utilisation en clinique.

Cela inclut notamment :

- l'induction et la conduite de la transe hypnotique
- le maniement des suggestions
- l'orientation vers une expérience de sécurité (safe place)
- le travail avec les résistances
- les principes éthiques et déontologiques
- les indications et les limites de l'hypnose
- l'initiation des patient·es à l'auto-hypnose

Programme détaillé des sessions de cours

La deuxième année de formation

Elle se déroule sur 6 journées de formation (sessions 5 à 7).

Elle permet aux participant·es de consolider leurs acquis et approfondir leur pratique en lien avec leur activité clinique quotidienne.

Les cours accordent progressivement une place plus importante à la supervision.

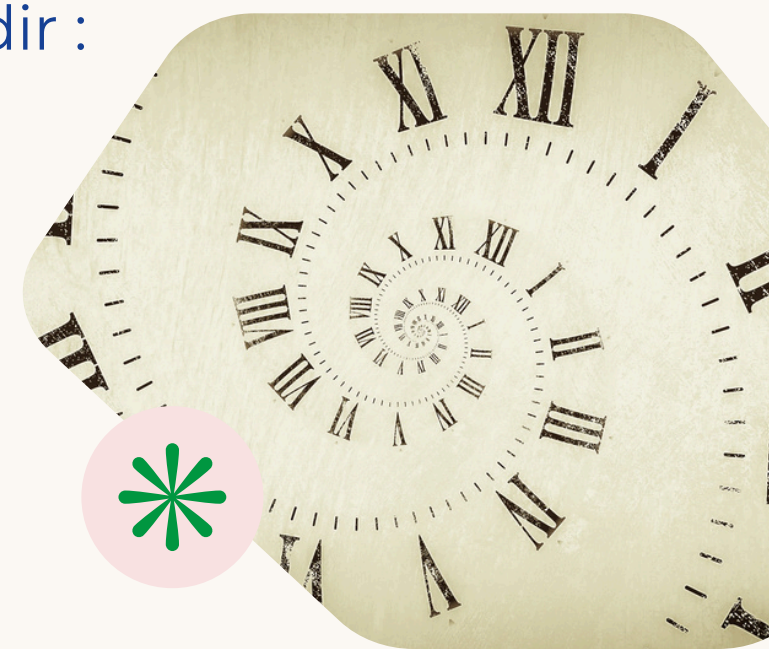
Des thématiques plus complexes sont abordées, notamment :

- le maniement des métaphores
- les procédés mnésiques
- les stratégies thérapeutiques

Les 2 journées supplémentaires (session 8) sont consacrées à la régression en âge, une pratique applicable dans différents domaines médicaux.

Elles peuvent également être remplacées par des séminaires à thèmes, permettant d'approfondir :

- les aspects cliniques et psychothérapeutiques de l'hypnose
- ou des domaines spécifiques tels que : les soins dentaires, les urgences, l'anesthésie, la radiologie, la pédiatrie etc.



* 1ère année, Cycle I : Acquisition des compétences de base



Session 1 :

Lausanne : 11-12 décembre 2026

Genève : 15-16 janvier 2027



Théorie

- Approche historique de l'hypnose
- Contribution de Milton Erickson
- Définition actuelle de l'hypnose
- Place de l'hypnose dans les soins contemporains
- Indications et contre-indications
- Explication théorique des inductions et sortie de transe
- Profondeur de transe
- Observation clinique de la transe
- Autohypnose



Pratique

- Démonstration par les formateur·ices et/ou vidéos
- Exercices sur les inductions comprenant :
 - Observations des minimal cues
 - Exercice de fixation d'un point pour induire la transe
 - Exercice avec les 5 4 3 2 1
 - Sortie de transe
 - Exercice d'autohypnose



Session 2 :

Lausanne : 26-27 février 2027

Genève : 12-13 mars 2027

- Anamnèse spécifique pour l'approche hypnotique
- Construction de la safe place
- Les différentes inductions : lévitation, catalepsie, eye roll
- Fixation d'un point
- Renforcement d'une ressource interne
- Suggestions indirectes
- Code éthique international

- Démonstration ou/et vidéos par les formateur·ices
- Exercices d'induction + safe place + renforcement d'une ressource interne.
- Suggestions post hypnotiques simples concernant la compétence des étudiant·es à faire l'hypnose
- Test de suggestibilité (pour illustrer la théorie des suggestions)



Session 3 :

Lausanne : 23-24 avril 2027

Genève : 21-22 mai 2027

- Repérer les indices anamnestiques pour faire l'anamnèse pour l'hypnose
- Renforcement du moi
- Vakog
- Signalling
- Approfondissement
- Suggestions post hypnotiques et différents types de personnalités
- Phénomènes hypnotiques et leurs utilisations

- Démonstration ou/et présentation de vidéo(s) par les formateur·ices
- Visionnage des vidéos préparées pour cette session en sous groupe
- Exercices sur la théorie vue pendant la session en sous-groupes



Session 4 :

Lausanne : 18-19 juin 2027

Genève : 3-4 septembre 2027

- Abréactions
- Stratégie en cas de défenses
- Modulation Pacing Leading
- Recadrage
- Autohypnose
- Association et Dissociation

- Démonstration et/ou présentation de vidéos par les formateur·ices
- Exercice d'association et dissociation lors d'une transe
- Visionnage des vidéos en sous-groupes
- Exercices en sous-groupes incluant le maximum de théorie traitée dans les sessions 1 à 4
- Révision générale des connaissances

* 2ème année, Cycle II : perfectionnement des compétences acquises

* Dates

Session 5 :

Lausanne : 27-28 août 2027

Genève : 5-6 novembre 2027

* Théorie

- Développer l'art de la narration et de la métaphore thérapeutiques et s'exercer à l'appliquer

* Pratique

- Mobiliser son inventivité poétique et sa créativité
- Apprendre à construire une histoire thérapeutique
- Impliquer le corps et ses 5 sens dans la métaphore



Session 6 :

Lausanne : 3-4 décembre 2027

Genève : 13-14 janvier 2028

- Développer et perfectionner le maniement des phénomènes hypnotiques
- Approfondir les possibilités de l'usage de l'hypnose avec la douleur

- Distorsions spatio-temporelles
- Phénomènes mnésiques
- Dissociation et catalepsie
- Catharsis et expression des affects
- Rhétorique du corps-sujet
- Systèmes perceptifs
- Suggestions directes et indirectes



Session 7 :

Lausanne : 21-22 janvier 2028

Genève : 7-8 avril 2028

- Techniques approfondies d'hypnose pour le traitement de l'anxiété aiguë, phobies spécifiques, troubles anxieux, trauma et approche du PTSD, dans différents modèles thérapeutiques, corporels, auto-hypnose, plaisir, désensibilisation et dissociation/association.
- Abords théoriques des concepts psychosomatiques du 21ème siècle

- Techniques avancées
- Idéodynamique
- Outils hypnotiques pour les troubles fonctionnels
- Faire face au sentiment d'impuissance
- Soigner les états de stress post-traumatique
- Présentations de cas



Session 8 :

Lausanne : 10-11 mars 2028

Genève : 12-13 mai 2028

- Application de l'hypnose dans le champ de la psychothérapie ou des maladies chroniques :
- Approfondir les différents aspects de l'hypnose dans la relation thérapeutique
- Régression en âge

- Le travail centré sur la solution
- Régression en âge positive et négative
- Présentations de cas

Modalités de participation



Participant·es

La participation aux sessions 1 à 7 organisées par l'IRHyS est réservée aux médecins, médecins-dentistes, psychologues psychothérapeutes, psychologues en formation à la psychothérapie et psychologues sans titre de psychothérapeute, ayant une pratique clinique régulière.



Validation

- Pour les médecins détenteur·ices d'un titre de spécialiste, cette formation débouche sur l'obtention d'une Attestation de Formation Complémentaire (AFC) en hypnose médicale délivrée par la SMSH, validée par l'institut suisse pour la formation médicale (ISFM).
- Pour les médecins dentistes et les médecins non-détenteur·ices d'un titre de spécialiste, cette formation débouche sur l'obtention du Certificat en hypnose médicale délivré par la SMSH.
- Pour les psychologues-psychothérapeutes, cette formation débouche sur l'obtention du Certificat d'hypnothérapeute SHYPS.
- Pour les psychologues en formation à la psychothérapie ou psychologues non psychothérapeutes, cette formation débouche sur l'obtention d'une Attestation de formation SHYPS.
- Pour les psychologues sans titre de psychothérapeute, cette formation débouche sur l'obtention d'une Attestation de formation IRHyS.



Modalités de participation



Lieu et déroulement de la formation

Les cours des deux premières années sont proposés à Lausanne et à Genève. En cas d'inscriptions insuffisantes à Genève, l'IRHyS, par son Conseil de fondation, se réserve le droit d'annuler ce groupe et de proposer aux participant·es de suivre la formation à Lausanne. Si les dates ne conviennent pas aux participant·es, iels peuvent retirer leur inscription. Les participant·es s'inscrivent soit à Lausanne soit à Genève. Il y a la possibilité de faire une session avec l'autre groupe en cas d'empêchement.



Absence et modalités de rattrapage

La présence à toutes les sessions est importante et seulement une marge d'absence de 10% est acceptée, ce qui correspond à une journée de formation. 20% d'absence supplémentaire sont tolérés uniquement s'ils sont remplacés par la participation à des séminaires organisés dans des instituts reconnus par l'ISH.

Les heures d'absence ne sont pas garanties par le rattrapage des mêmes sessions l'année suivante et il est exigé de participer à 70% des cours de la formation donnée par l'IRHyS.

IMPORTANT : la participation à la session 1 de la formation est obligatoire avant la session 2.

Modalités de participation

* Encadrement des participant·es dans leur pratique clinique

Les participant·es peuvent en tout temps prendre contact, par l'intermédiaire de l'IRHyS, avec les enseignant·es du cursus de formation SMSH SHYPS pour des questions en relation avec l'intégration de l'hypnose dans leur pratique clinique (difficultés, indications particulières, cas difficiles, etc.). Cette possibilité est fortement encouragée afin d'éviter des gestes imprudents ou inexpérimentés sans avis expert.

* Présentation vidéo d'une situation clinique

Chaque participant·e doit présenter une vidéo d'une prise en charge par l'hypnose soit lors de la session 3, soit lors de la session 4. Les consignes pour la préparation de cette vidéo sont présentées durant la session 2. La liste avec les dates pour la présentation est élaborée par l'IRHyS.



Modalités de participation

* Supervisions

Afin d'effectuer le nombre d'heures requis, les participant·es peuvent s'adresser aux superviseur·es agréé·es SMSH et/ou SHYPS par l'intermédiaire de l'IRHyS. La liste des superviseur·es IRHyS-SMSH-SHYPS est distribuée au début de la formation et est également publiée sur le [site internet](#) de l'IRHyS. Des groupes pour les personnes débutant la formation sont organisés par l'IRHyS lors du cycle I afin de permettre de commencer rapidement la pratique clinique avec les patient·es. Ceci soutient l'apprentissage.

* Intervisions (médecins uniquement)

Afin d'effectuer le nombre d'heures requis, les médecins peuvent intégrer ou constituer des groupes d'intervision, de 4 à 8 personnes, organisés par les participant·es de façon indépendante. Ils/elles veilleront cependant à signaler explicitement l'existence de ce groupe à l'IRHyS afin que celui-ci puisse le recenser pour la validation de ses activités.

(cf. [modèle du document](#)).

Finances de participation

La finance de participation initiale correspond aux sessions 1 à 7.
L'inscription à la session 8 ou aux séminaires à thèmes se fait séparément, ainsi que l'inscription à la 3ème année, selon le choix des participant·es.

Les tarifs de référence des supervisions sont :
CHF 200 /h en individuel et CHF 240 /h en groupe (jusqu'à 5 personnes).
Le tarif de référence pour l'expérience personnelle en hypnose (psychologues uniquement) est :
CHF 150 - 200 /h.

Sessions 1 à 7 (obligatoires) CHF 4'550.-

Session 8 (facultative) CHF 650.-

Séminaires à thèmes (facultatifs) CHF 650.-

La finance d'inscription est en principe payée en une fois. Des paiements fractionnés sont cependant possibles sur demande. Une fois l'inscription confirmée, l'entier de la finance d'inscription est dû à l'IRHyS (pas de remise en cas de désistement après confirmation).

Cotisation IRHyS offerte la première année. Possibilité de devenir membre dès la 2ème année.

En savoir plus

Téléchargez le document de
présentation de la formation : [ICI](#)

Et contactez-nous pour toute demande :

info@irhys.ch

+41 79 383 48 91

IRHyS
Chemin des Lieugex 55b
1860 Aigle – Suisse

www.irhys.ch

